

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 71 (1983)

Heft: [3]

Artikel: Belgique : le défi des écolos

Autor: Bernard Vérant, M.

DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-276783>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Le drame des réfugiées

Il y a dans le monde autour de 10 ou 12 millions de réfugiés. Plus de la moitié, bien sûr, sont des femmes.

La conférence de Copenhague a demandé en 1980 qu'on prête une attention spéciale aux problèmes des réfugiées ; la Suisse, par la voix de l'ambassadeur Mme Pometta, avait appuyé cette demande.

En Suisse, il y a 40 000 réfugiés, dont une forte proportion de handicapés et de vieillards. Beaucoup sont intégrés, mais ce n'est pas toujours le cas pour ceux de la nouvelle

R. — Les femmes souffrent plus que les hommes de leur déracinement, d'avoir dû quitter leur maison, leur jardin, leur encadrement familial. Elles ont constamment la préoccupation de nourrir leurs enfants et leur mari, de les faire survivre, en s'adaptant à des installations de fortune, des aliments inhabituels, la pénurie d'eau ou de bois.

En même temps, ce sont les femmes qui doivent maintenir l'ordre, l'unité de la famille, les traditions, la culture d'origine.

Q. — Y a-t-il des problèmes spécifiques pour les femmes ?

R. — Beaucoup arrivent dans les camps déjà traumatisées par le déracinement, les angoisses et les difficultés du voyage, la peur de l'inconnu. Nombre d'entre elles sont seules ou seules avec leurs enfants, elles doivent prendre des responsabilités dont elles n'ont pas l'habitude ou faire des travaux, tels que balayer la tente ou le camp, qui chez elles étaient faits par d'autres. Le rationnement, l'eau ou le bois qu'il faut aller chercher au loin constituent des problèmes quotidiens et des fatigues supplémentaires pour les femmes. Les tabous

à l'organisation pratique des camps. Mais cela dit, de nombreuses réfugiées, des isolées par exemple, trouvent à s'occuper, à faire des travaux de couture ou de broderie. On a beaucoup d'exemples de femmes qui non seulement ont surmonté leurs épreuves, mais pris un nouveau départ. Elles se sont découvertes en se trouvant privées de la tutelle du mari et obligées de faire face aux difficultés. Il y a aussi beaucoup d'entraide entre les femmes. On le voit dans les pays d'accueil, où ce sont surtout les femmes qui peuvent aider les réfugiées en les initiant aux détails de la vie pratique ou administrative, en les aidant à apprendre la langue ou à acquérir une formation professionnelle, si modeste soit-elle. Mais ce qui soutient surtout la femme réfugiée, c'est sa volonté de faire survivre ses enfants, sa faculté d'adaptation, son immense courage. •

(Propos recueillis par Perle Bugnion-Secretan)

Belgique : le défi des écolos

Slogan choc pour la campagne du parti « Ecolo » qui gagne du terrain en Belgique : « Une autre manière de faire de la politique »

Le désintéressement est vital pour le parti, comme il l'est pour moi-même. Il y va de notre crédibilité », m'a déclaré une militante Ecolo. Crédibilité, c'est la gageure risquée depuis deux ans par le Mouvement vert, structuré en parti à deux ailes francophone et flamande — « Ecolo » et « Agalev » — à l'occasion des élections législatives de novembre 1981. De phénomène social, il est devenu fait politique par les succès remportés : Agalev a envoyé au Parlement deux députés et une femme sénateur et Ecolo (Wallonie-Bruxelles), quatre sénateurs, dont deux femmes, et deux députés. A souligner qu'en décembre 1982, le sénateur Ecolo de Verviers, a démissionné au profit de sa suppléante. Ce sénateur, Alphonse Royen, ancien enseignant, devenu « à trois cinquièmes temps » ouvrier des « Eaux et Forêts », parce que métier plus proche de la nature, a démissionné « pour raisons familiales », afin de pouvoir s'occuper mieux de ses six enfants adoptés, orphelins du tiers monde. Il est remplacé au Sénat par Mme Saive, secrétaire de direction chez un architecte, particulièrement sensibilisée par les problèmes de la



Réfugiés afghans, village de réfugiés de Nasirbagh (photo UNHCR/P. Jambor)

« vague », avec 8 000 Vietnamiens et 1 000 Polonais. Une certaine xénophobie se fait jour ; saturation ? conséquence de la crise avec le chômage ou de la pénurie de logements ?

Nous avons rencontré au Haut Commissariat pour les Réfugiés (HCR) Mme Annick Billard, dont les reportages sur les camps de réfugiés sont très frappants. Femme, elle est sensible aux problèmes des femmes, elle peut aussi entrer plus facilement en contact avec elles.

Q. — Y a-t-il des points communs à toutes les femmes réfugiées, qu'elles viennent de pays d'Amérique centrale, d'Afrique ou d'Asie ?

qu'elles portent en elles ou que leur imposent encore leur famille compliquent la vie des isolées, des veuves ou des femmes seules avec leurs enfants : elles ne peuvent sortir pour régler les questions administratives, faire la queue dans les centres de distribution, aller au dispensaire s'il n'y a pas une femme médecin. Les adolescentes sont exposées aux « avances » d'hommes désœuvrés, peut-être isolés eux aussi.

Q. — Qu'est-ce qui aide les femmes à s'en tirer ?

R. — Il faut dire tout d'abord que bien des difficultés que rencontrent les femmes, seraient peut-être réduites ou même écartées si les femmes participaient davantage

Justice et la condition des détenus. Sa venue fait d'Ecolo le parti le plus représenté en femmes.

On a souri, voire ricané, daubé le style « chandail-col-roulé ». N'a-t-on pas remarqué un petit anneau gitan à l'oreille gauche du député Ecolo de Bruxelles, Olivier Deleuze ? Mais on s'est aussi inquiété de cette poussée, dans les partis traditionnels, et penché avec plus de sérieux sur les « 90 propositions » de leur plateforme électorale, « Une autre manière de faire de la politique ».

Les « utopies » Ecolo sont les hypothèses d'alternative qui font carburer esprits et cœurs de beaucoup de jeunes et moins jeunes, déçus, voire écœurés, de la politique politique et de ce qu'on appelle « les compromis à la belge », pragmatisme byzantin du donnant-donnant. Dans le contexte de très grave crise économique et institutionnelle du pays en voie de déchirement, on a suivi de près les scores Ecolo aux élections communales d'octobre 1982. Le test a surpris : ont été élus 75 conseillers communaux Ecolo, dont 28 dans l'agglomération de Bruxelles, et 45 pour Agalev.

Dans la plupart des communes, les alliances de partis pour les postes de bourgmestre et d'échevins ont placé les Ecolos dans l'opposition, mais certains ont fait « l'appoint » d'une coalition après avoir fait accepter, en préalable à toute discussion, la charte Ecolo de participation.

« La barre était placée assez haut », m'a expliqué Carla Segers. Nous exigeons, par exemple, l'instauration de Conseil de quartier élu, ce que ne sont pas les Comités de quartier, l'acceptation du principe de référendum d'initiative populaire, la révision des contrats qui lient la commune à des sociétés intercommunales, ceci pour permettre un véritable contrôle... »

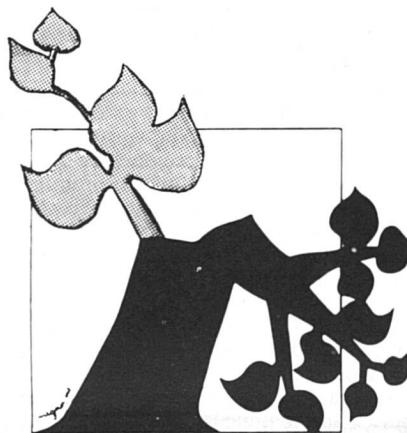
Carla, élue conseillère communale de la Commune de Woluwé-Saint-Lambert, est l'une des trois élues Ecolo dans l'agglomération bruxelloise. Elle est dans l'opposition.

Le fait le plus spectaculaire a été l'entrée en force des Ecolos à la Ville de Liège. A côté de socialistes et de membres du Rassemblement Populaire Waalon, ils ont obtenu, non seulement six places de conseillers, mais le poste de premier échevin, confié à Raymond Yans, chargé de l'Urbanisme, de l'Aménagement du territoire et des Transports en commun. L'échevinat du Logement, des Bâtiments et de la Régie Foncière va à un Ecolo. L'Ecolo Brigitte Ernst a la charge de celui de la Jeunesse et des Sports, de la participation et des relations avec les quartiers. Ce n'est pas « du gâteau »... Liège est au bord de la faillite, tragiquement frappée par la crise sidérurgique et par tous les problèmes qui pèsent, à des degrés divers, sur la plupart des communes, notamment bruxelloises, entre autres celui des travailleurs-chômeurs étrangers et de leur famille : Ecolo s'est placé à Liège au pied de la falaise.

« Nous n'entendons être « récupérés » par personne, me déclare Clara Segers.

Quant à moi, dans l'opposition, je voterai au coup par coup. L'essentiel me paraît d'abord d'informer la population en vue d'une participation réelle à la vie politique de la commune, qui est sa chose, et de créer des contacts et le dialogue. Je continue à multiplier les réunions de quartier, à distribuer un bulletin « toutes boîtes ». Je révélerai ce qui se passe vraiment à la Commune. Je passerai, publiquement, au crible de la démocratie, du bon sens, de la solidarité, toutes les situations et les décisions. Ecolo veut lutter au grand jour contre les priviléges, les passe-droits, les dépenses de prestige... ».

Femme au foyer et mère de famille (38 ans), Carla milite depuis dix ans dans les groupes de pression pour l'égalité des droits, contre le racisme et pour la paix, dans les comités de quartier. Les listes des candidats Ecolo ont été établies au sein de chaque commune à partir de la discussion



L'emblème du parti Ecolo

d'une plateforme de propositions très concrètes, et par élection, selon les preuves données déjà sur tel ou tel terrain. Les militants du parti viennent de divers mouvements, surtout Inter-Environnement, les Amis de la terre, etc. Certains élus sont des nouveaux « verts », comme Cécile Delbas-court, conseillère communale à Watermael-Boitsfort. Scientifique de formation et scientifiquement « antinucléaire », enseignante s'intéressant aux associations de parents, elle a travaillé au tiers monde. Désormais « demandeur d'emploi », elle a « du temps » et s'est engagée. Elle se préoccupe particulièrement de la faim dans le monde.

« Le parti doit rester un mouvement vivant, dit-elle. Nous pratiquerons le système de rotation, parce que nous sommes contre le carriérisme politique. Nous refusons tout cumul de mandats. Ecolo a réussi à faire accepter cela à Liège, et a déposé avec d'autres un projet de loi à ce propos. L'information et la critique de la base, le contrôle des militants et des parlementaires sont de règle. Nous voulons la transparence pour une authentique démocratie directe ».

Le très petit et actif parti Ecolo vit — mal ! — des cotisations de ses membres et des subsides alloués aux groupes politiques du Parlement. Ses parlementaires lui versent les deux tiers de leurs indemnités.

Fondamentalement pacifiste et fédéraliste, il réclame le droit de vote pour les étrangers ayant séjourné plus de cinq ans en Belgique (Rappelons que le vote est obligatoire).

Signes distinctifs d'Ecolo : l'humour et l'imagination. Sa prochaine étape : les élections au Parlement Européen. ●

M. Bernard Vérant

1) Secrétariat permanent du Mouvement Ecolo : 5, place Mgr Heylen - B-5000 Namur. Ecolo Bruxelles : 38, boulevard Charlemagne, B-1040 Bruxelles.

La question des quotas

Cinquante pour cent de femmes sur les listes électorales : Gertrude Girard-Montet lance le débat au Conseil de l'Europe.

Le Conseil constitutionnel français a récemment rejeté, on s'en souvient, le principe d'un quota de femmes sur les listes électorales (cf. F.S. de janvier 1983). Gertrude Girard-Montet, conseillère nationale vaudoise et membre de l'Assemblée parlementaire du Conseil de l'Europe, ne s'est nullement laissé impressionner par cette décision ; au contraire, elle y a trouvé un bon motif pour présenter à l'Assemblée de Strasbourg une proposition de recommandation sur ce même thème, auquel elle songeait depuis longtemps.

Ce texte a été cosigné notamment par cinq femmes de différentes nationalités et par deux parlementaires suisses, MM. Bernard Dupont et Willy Donzé. Il stipule que, lors des élections des parlements nationaux dans les pays membres du Conseil de l'Europe, les listes électorales devraient être composées par moitié d'hommes et de femmes.

Le projet ne manque ni de cohérence ni d'audace. Contrairement à la proposition émise en France d'un quota de 30 % de femmes, que son relatif réalisme politique n'a pas suffi à faire passer, la fixation de ce quota à 50 % aurait pour elle la stricte logique de l'égalité.

Entendra-t-on de nouveau invoquer, dans l'enceinte de Strasbourg, l'argument selon lequel il est inadmissible de réglementer la représentation sur les listes électorales d'une quelconque catégorie de la population ? C'est fort probable, bien que l'application de ce terme à la moitié de la population puisse laisser rêveur.

Quoi qu'il en soit, Gertrude Girard-Montet restera convaincue, comme elle l'affirme dans sa proposition, « que la lenteur de l'évolution des mœurs ne permet pas d'espérer qu'une véritable égalité pourra être réalisée dans un délai raisonnable à moins d'une intervention énergique du législateur ». Que voilà encore de beaux débats en perspective ! ● Silvia Lempen